

>>> LETTRE D'INFORMATION <<<

**SERVICE GESTION DES DECHETS****LES INFORMATIONS IMPORTANTES À RETENIR**

**LE PASSAGE DE LA
COLLECTE TOUS LES
15 JOURS EST
REPORTÉ**

>>> **POUR EN SAVOIR PLUS**

Soucieux de vous apporter le meilleur service tout en limitant l'impact sur les finances de la collectivité mais également sur le montant annuel de la redevance, les élus ont pris la décision de reporter le passage de la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours, à **janvier 2025**.

Votre jour de collecte actuel reste le même.

POUR EN SAVOIR PLUS <<<

Afin d'assurer efficacement la mise en place des nouvelles tournées à partir de janvier 2025, les équipements nécessaires à la collecte (bacs individuels, bacs collectifs...) seront installés d'ici la fin de l'année sur l'ensemble du territoire.

**IMPLANTATION
DES EQUIPEMENTS
DE PRE-COLLECTE**

LE SERVICE GESTION DES DECHETS

VOUS INFORME...

»»» QUI FAIT QUOI ?

La Communauté de communes a pour compétence la collecte des ordures ménagères.

La mise en place et la gestion des équipements pour le tri sélectif sont assurées par le SYDED 87.

Cela concerne les éco-points, les bornes textiles (collectées par le Relais) et les déchetteries.

Le SYDED 87 s'occupe également de la vente de composteurs à prix réduits et réalise aussi de nombreuses interventions de sensibilisation auprès notamment des publics jeunes.

POURQUOI NOUS CONTACTER ?

Pour nous signaler tout changement concernant votre situation (nombre de personnes, adresse...), pour nous indiquer un nouveau point de collecte ou un problème de ramassage.

Tel : 05 55 60 93 10

developpement@gartempe-saint-pardoux.fr

16 Avenue de Lorraine 87290
CHATEAUPONSAC

»»» LA REDEVANCE

La redevance dont le montant est fixé par délibération est facturée annuellement.

Mais que comprend-elle ?

Elle va couvrir les frais de collecte, la participation au SYDED 87 pour le traitement des déchets (ordures ménagères comprises) mais aussi le fonctionnement des déchetteries ainsi que les éco-points.

Sont également inclus tous les frais de gestion du service.

»»» QUELLE SUITE ?

Gartempe Saint-Pardoux s'engage dès cette année dans une phase de développement du service proposé, parallèlement à une démarche de réduction des déchets sur son territoire.

Vous serez tenus informés de tout nouveau changement ou amélioration à venir.

